

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 148 (2003)  
**Heft:** 8

**Artikel:** L'histoire de la division de campagne 2  
**Autor:** Steiner, Pierre-André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347161>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'histoire de la division de campagne 2

Qu'elle soit nommée «II. division d'armée» (1874–1911), «2. division» (1912–1937), «2. division (type de campagne)» (1938–1961), «division frontière 2» (1961–1980) ou «division de campagne 2» (dès 1981), la Grande Unité transjurane du 1<sup>er</sup> corps d'armée remplit aussi sa mission en fonction de son terrain – constante impérieuse – et des variables que sont ses moyens. Ceux-ci évoluent au sein de six «générations» – toujours plus brèves – marquées par des appellations différentes répondant aux rôles spécifiques attribués successivement à la division. Le terme «campagne» surtout souligne le dynamisme, la mobilité, mais aussi la puissance et la résistance qu'on attend des troupes de ligne.

■ **Col Pierre-André Steiner<sup>1</sup>**

## 1. L'unification: 1874–1911

La première phase est caractérisée par l'organisation fédérale et l'unification des troupes cantonales, en un mot la simplification, facilitée par un souci d'économie qui, souvent en Suisse, dispute aux impératifs stratégiques les arguments du choix militaire et emporte la décision. Hanté par des opérations dans les Alpes en cas de conflit européen, notre pays sacrifie des crédits importants aux fortifications, au détriment peut-être de l'armée de campagne.

Dans les années 1880, l'hégémonie des grandes puissances voisines nous incite à une vigilance et à une cohésion accrues, la Suisse comme la Belgique offrant d'éventuelles bases d'opération séduisantes. Le spectre de la guerre permet de mieux restructurer l'armée.

En 1891, les 8 divisions sont attribuées à 4 corps d'armée. Cette restructuration, inspirée des armées étrangères, permet d'alléger la conduite tactique des divisions en confiant à un commandant de corps la «conduite stratégique<sup>2</sup>» des opérations.

La dernière étape de nos institutions militaires avant la mobilisation générale de 1914 débute avec l'application des principes de la loi de 1907. Le premier but atteint est la modernisation de l'instruction de l'élite, assouplie et entraînée dès 1908 dans des cours de répétition annuels. A cette époque un bataillon du génie apparaît à la 2<sup>e</sup> division.

## 2. L'étoffement: 1912–1937

L'Organisation des troupes de 1911 permet à la 2<sup>e</sup> division de s'étoffer quelque peu, une brigade d'infanterie supplémentaire, une brigade d'artillerie, un groupe de cavalerie

constituent une certaine «masse de bataille».

Pendant la Première Guerre mondiale, la 2<sup>e</sup> division est engagée dans le Jura bernois, neuchâtelois, puis bâlois, finalement au Tessin. En fonction de l'évolution de la situation, ces mobilisations s'effectuent sous forme de relèves de durée et de composition variées. La méthode qui consiste à ne mettre sur pied, le cas échéant, que deux compagnies par bataillon, ne convient pas dans la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> division: pléthore d'états-majors, pénurie d'effectifs, deux circonstances fort gênantes pour le service à la frontière et l'instruction. Les corps de troupes sont donc à nouveau convoqués au complet, mais pour des périodes plus courtes. En 1916, la 2<sup>e</sup> division passe sept mois sous les armes. A la fin des hostilités, une violente épidémie de «grippe espagnole» réduit sensiblement les effectifs, si bien que la garde à la frontière ne constitue plus qu'un mince cordon de police.

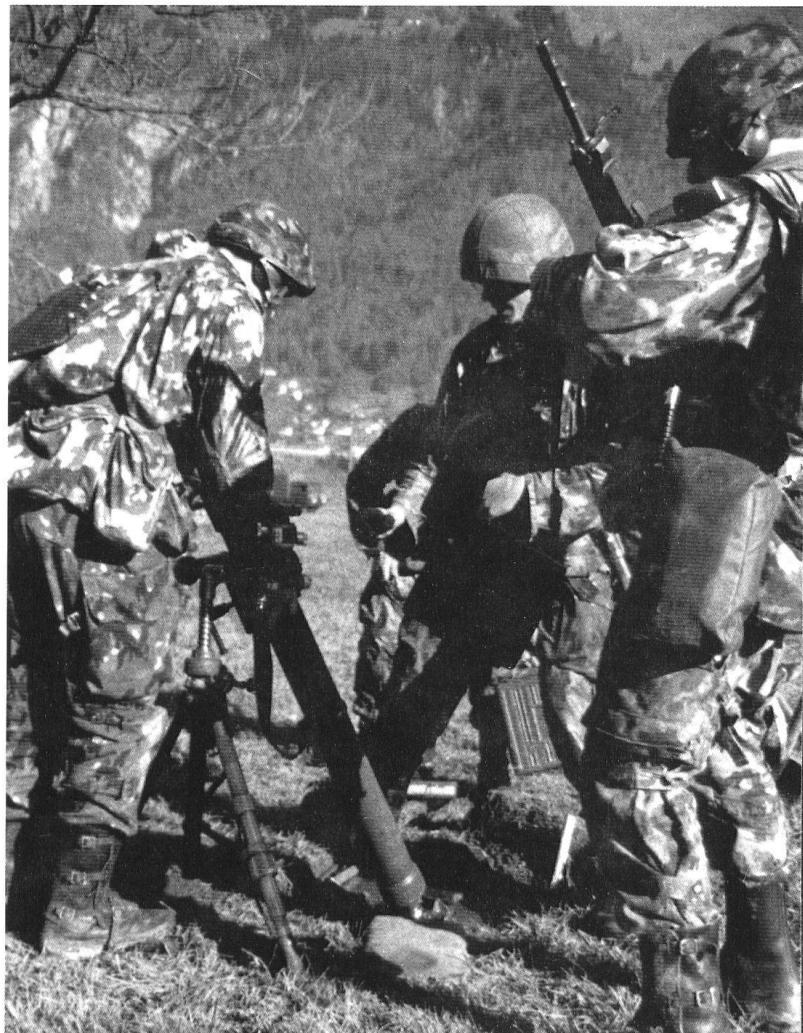
<sup>1</sup> Remplaçant du commandant de la division de campagne 2.

<sup>2</sup> C'est l'expression utilisée à l'époque; aujourd'hui, on dirait la «conduite opérative».

A la 2<sup>e</sup> division, l'entre-deux guerres est marqué par des commandants dotés d'une forte personnalité. Dans les années qui précèdent la réorganisation de 1937, le divisionnaire Roger de Diesbach exprime son malaise face aux velléités de réduction du budget militaire. Pour lui, nous sommes déjà en état de danger de guerre. L'ordre de bataille projeté à l'époque, s'inspirant de l'étranger avec des divisions à trois régiments d'infanterie, ne correspond ni à ses conceptions ni aux moyens de combat de nos grandes unités: «C'est le type de la division offensive, qui livre bataille avec son aviation, ses chars et son artillerie, et emploierait surtout son infanterie à occuper le terrain conquis. Mais cette tactique ne fait pas du tout notre affaire. Nous n'avons ni aviation de combat, ni chars, ni artillerie suffisante et surtout, nous ne comptons pas attaquer, mais nous défendre.» Dans nos terrains très souvent coupés et couverts de forêts, comme le Jura, nous pourrons nous défendre longtemps, presque sans artillerie, mais à la condition d'être partout. Et, pour être partout, il faut être nombreux !

### 3. La motorisation: 1938-1951

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la 2<sup>e</sup> division amorce une phase de motorisation, accompagnée d'un certain assouplissement de l'organisation des troupes. L'allégement de l'articulation divisionnaire procède essentiellement du remplacement des brigades d'infanterie par trois régiments: le



*Le lance-mines de 8,1 cm, l'arme d'appui du fantassin dans l'Armée 61. Ils feront place aux lance-mines de 12 cm dans l'Armée 95.*

13, de la 3<sup>e</sup> division bernoise, où il retournera d'ailleurs après la guerre; le 9 (Jura bernois) lui succède; le 8 maintient une tradition neuchâteloise; le 1, de création nouvelle, affirme une présence fribourgeoise.

Les brigades frontière 2 et 3 ne dépendent que partiellement de la division. Le régiment d'artillerie de campagne 2 se substitue à la brigade d'artillerie. Le groupe léger mobile de défense contre avions est

constitué en 1947. Dès 1938, le groupe d'exploration 2 réunit cavaliers et cyclistes, avant de devenir groupe de dragons en 1952.

La situation où la Suisse se trouve au début de la Seconde Guerre mondiale est bien celle qui avait été prévue depuis tant d'années: 1933, avènement de l'hitlérisme en Allemagne; 1936, affirmation de la puissance militaire allemande; 1938, Anschluss.

Le «dispositif de mobilisation» décidé d'emblée par le général Guisan est davantage un «secteur d'attente» qu'un déploiement stratégique. Il doit permettre une concentration «Nord», au cas où l'Allemagne devenait l'agresseur, ou une concentration «Ouest», au cas où ce serait la France. Ainsi, à l'Ouest et au Nord-Ouest de la Suisse, le 1<sup>er</sup> corps d'armée comprend la 2<sup>e</sup> division dans le «Jura de Bienne» et de Neuchâtel; cette solution d'attente lui permet d'acquérir une certaine cohésion dans son nouvel ordre de bataille, car celui-ci est couvert par les troupes frontière à leurs postes de combat et, dans une certaine mesure, par l'aviation et la DCA.

Malgré l'existence de plans d'opérations ou d'études de dispositifs envisageables, le Général improvise ses premières mesures stratégiques. Le cas «Nord», le premier, n'est prêt qu'en octobre 1939: il prévoit la concentration de nos forces sur une position d'armée face à la frontière Nord-Est de la Suisse, entre Sargans et Bâle. Le 1<sup>er</sup> corps déplace le gros de ses troupes (2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> divisions) dans le Jura bernois, neuchâtelois et au pied du Jura vaudois, où les unités vivent la «drôle de guerre». La menace allemande se précisant en mai 1940, une variante du dispositif est mise en place sur toute la frontière Nord: la 2<sup>e</sup> division barre les cluses de Moutier et du Pichoux.

Le 20 juin 1940, au moment où les premiers éléments du corps français du général Daille franchissent la frontière, le 1<sup>er</sup> corps roque sa 2<sup>e</sup> divi-



*Prêts pour l'assaut...*

sion vers le Sud-Ouest, pour assurer l'internement et pour verrouiller les cluses du Jura neuchâtelois. A la suite du fameux ordre d'opération N°12 du 16 juillet 40 instituant le Réduit national, le 1<sup>er</sup> corps tient un secteur allant du lac de Thoune aux contreforts du Jura. Après une rupture ennemie dans la position frontière, la 2<sup>e</sup> division devrait, avec la division légère, amortir et ralentir la poussée adverse, de sorte que l'ennemi ne puisse exploiter «à la hussarde» son

succès initial. En fait, la 2<sup>e</sup> division doit interdire à l'ennemi de déboucher sur le Plateau et lui barrer la direction de Berne. Qu'il force les défenses du Jura neuchâtelois et pousse entre les lacs de Bienne et de Neuchâtel ou qu'il pousse à Vallorbe et gagne par Yverdon et Payerne la route de Morat, l'adversaire viendrait se heurter à la Sarine au pont de Gümmenen, à 18 km de Berne.

Craignant des aéroportages dans le Réduit, le Commandant en chef de l'armée se décide,

en mai 1941, de retirer la 2<sup>e</sup> division de ses travaux de fortifications entre Thièle et Sarine, pour lui assigner un créneau de la position de résistance entre le Stockhorn et les Gastlosen. Le poste de commandement se déplace de Saint-Blaise à Fribourg, puis à Zweisimmen.

En 1944, comme en 1940, la menace sur le front Nord-Ouest touche directement la ville de Bâle et l'Ajoie. Refusant de s'y laisser aspirer dans un engagement qui serait préjudiciable à la défense générale du pays, Guisan est résolu à riposter à toute attaque par des mesures immédiates et efficaces. A cet effet, les brigades légères 1 et 2 sont relevées en Ajoie par la 2<sup>e</sup> division. En obligeant le commandement suisse à rappeler, simultanément ou successivement, sous les armes ses Grandes Unités, et à en engager le plus grand nombre, la campagne de 1944-1945 permet de vérifier que la troupe n'a pas perdu de son efficacité dans le Réduit.

#### 4. La mécanisation : 1952-1980

Les années d'après-guerre sont marquées par la psychose des chars et de l'arme atomique. A la suite de la réorganisation de l'armée en 1961, la 2<sup>e</sup> division se transforme en «division frontière 2», ce qui répond à la ferme volonté de défendre le pays dès la frontière. La mission des troupes frontière consiste surtout à barrer les voies de pénétration conduisant au Plateau et, ce faisant, de couvrir la mobilisa-



Tir au tube roquette.

tion et la concentration de l'armée de campagne. Elles doivent, en particulier, contraindre l'adversaire à s'engager d'emblée. Les troupes frontière donnent à l'armée de campagne la possibilité de déceler à temps les intentions de l'adversaire, de préparer les parades et, entre autres mesures, de prendre un dispositif initial favorable.

Chaque corps d'armée comprend une division mécanisée, une division frontière, une division de campagne, un régiment de cyclistes ainsi que d'autres troupes de corps et

une escadrille légère d'aviation. La division frontière 2 se compose des régiments d'infanterie genevois (le nouveau rgt inf 3), neuchâtelois (rgt inf 8) et jurassien (rgt inf 9), d'un régiment lourd d'artillerie (rgt ld art 26), de formations d'exploration et de défense anti-char, de défense contre avions (gr mob L DCA 2), du génie (bat G 2), de transmission (gr trm 2), de sanitaires (gr san 2), de soutien (bat rav 2, gr trsp auto 2, bat mat 2). Placée sous le signe de la mécanisation, cette phase est marquée en

1965 par la constitution du groupe d'exploration 2.

Deux corps de troupes d'armée et de corps d'armée relèvent de la division frontière 2: le régiment d'infanterie 1 et le régiment de dragons 1, ce dernier étant dissous en 1973 et son personnel incorporé dans les troupes mécanisées.

Entre 1962 et 1965, une nouvelle organisation ramène l'obligation de servir de l'âge de 60 à 50 ans. Par la modification de la durée des obligations militaires, par celle des classes d'âge, l'armée diminue progressivement ses effectifs, ses unités, ses corps de troupes et ses unités d'armée ainsi que le nombre de ses avions. Des raisons financières sous-tendent également ces mesures. Quoi qu'il en soit, l'armée devient plus puissante! Le combattant individuel est mieux armé (fusil d'assaut, grenades antichars améliorées, grenades à fusil). L'unité l'est également, puisqu'elle est dotée de tubes-roquettes. Les divisions sont à leur tour renforcées par l'augmentation du nombre de pièces d'artillerie et, le cas échéant, par l'attribution de chars. Bref, la qualité aux dépens de la quantité!

Dans le domaine de l'instruction, la collaboration inter-armes fait l'objet, depuis de longues années, d'exercices et de manœuvres. Elle s'intensifie en fonction de la complexité croissante des matériels. Depuis les années 1970, des engagements conjoints de troupes de formations différentes se déroulent chaque année, à des saisons différentes et concernent toutes les formations à



*Le char de grenadiers à roues.*



*Le chasseur de chars Piranha.*

tour de rôle: par exemple une brigade de landwehr avec un régiment d'infanterie d'élite.

Tous les quatre ans, un cours d'hiver met à rude épreuve les hommes de la division frontière

re 2, dans le Jura ou les Préalpes. Vivre dans des conditions difficiles, se déplacer sur la neige, combattre dans le froid renforce la cohésion de la troupe. Mais le danger est permanent: des avalanches font



Un obusier blindé sur un pont fixe 69.

plusieurs victimes en 1975. Un nouvel équipement d'hiver venait pourtant d'être distribué avec du matériel supplémentaire destiné en priorité aux troupes de montagne. L'initiation à la pratique du ski, l'instruction antichar, le travail de nuit, l'instruction au service de garde, le tir, les relations plus personnelles qui s'établissent dans des conditions difficiles confèrent aux cours d'hiver de la division frontière 2 un caractère particulier.

En 1979, la division frontière 2 est renforcée. Le régiment d'artillerie 2, qui succède au régiment lourd d'artillerie 26, compte désormais 4 groupes, dont 1 d'obusiers blindés (gr ob bl 72) qui améliore singulièrement la mobilité et la puissance de feu du régiment. Le groupe d'obusiers 3 provient de la division mécanisée 1. Les

manœuvres de corps de 1980 mettent ces formations à l'épreuve. Avec sa mécanisation, l'artillerie, arme d'appui par excellence, amorce un tournant décisif dans son engagement.

## 5. La persuasion: 1981-1994

Défensive au niveau opératif, mais capable de se montrer offensive au niveau tactique, l'armée suisse des années 1980 se veut efficace et manœuvrière. Il s'agit de la doctrine de la défense combinée, caractérisée par une juste relation entre des dispositifs statiques et des éléments dynamiques, deux composantes indissociables de la conduite des opérations.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1981 marque la «naissance» de la division de campagne 2: son visage s'est

modifié au niveau de son état-major, dont les unités sont rassemblées en un bataillon d'état-major (bat EM div camp 2). Dans l'infanterie, une compagnie d'engins filoguidés antichars est attribuée aux bataillons de fusiliers, ce qui implique la dissolution du bataillon de carabiniers 14 (GE) du régiment d'infanterie 3. Dans celui-ci, le bataillon de fusiliers 13 devient le bataillon de carabiniers 13. Le régiment d'infanterie 9, jurassien et bernois romand, s'accroît des effectifs du bataillon de fusiliers 110. Les brigades de combat ne comptent plus de bataillons indépendants. Le cas échéant, elles sont renforcées par des troupes de la division ou du corps. Leur puissance de feu augmente avec l'acquisition de missiles antichars filoguidés *Dragon* et l'implantation de lance-mines de forteresse dans leur secteur.

De la division mécanisée 1, la division de campagne 2 reçoit les bataillons de chars 24 et 1, dotés l'un du *Char 68* (pour les ripostes), l'autre du *Centurion* (pour la défense antichar mobile). Le bataillon d'exploration 2 est dissous, une de ses compagnies étant attribuée au bataillon d'état-major divisionnaire. Au régiment d'artillerie 2 dès 1986, un second groupe d'obusiers blindés (gr ob bl 5) équilibre la part des tractés et des chenillés. A la suite de la nouvelle organisation du service sanitaire de l'armée, le groupe sanitaire 2 est dissous à fin 1982. En 1991, le bataillon de chars 1 reçoit le *Char 68*. En 1993, le *Schwere Kanonen Abteilung 6* devient le *Panzer Haubitze Abteilung 6*.

## 6. De l'armée 95 à la dissolution: 1995-2003

Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, le régiment d'infanterie 2 (VD) est incorporé à la division; le régiment d'artillerie 2 perd le *Panzer Haubitze Abteilung 6*; le groupe de canons lourds 3 devient le groupe d'obusiers blindés 3. Le régiment d'artillerie compte dès lors trois groupes d'obusiers blindés. Les bataillons d'infanterie sont dotés d'une compagnie de chasseurs de chars et d'une compagnie de lance-mines lourds.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1997, le bataillon de fusiliers 19 devient le

bataillon de fusiliers mécanisés 19.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1998, le groupe mobile léger de DCA 2 devient le groupe d'engins légers de DCA 2; désormais, il ne compte plus que 3 batteries dont 1 batterie d'état-major. Dès 1999, baisse de la démographie et inflation des dispenses obligent, des regroupements d'unités s'avèrent nécessaires, et la tâche des commandants d'unité se complique singulièrement. A la fin 1999, le bataillon de chars 1, équipé de *Centurion*, est dissous; ses hommes vont compléter les rangs du bataillon de chars 24.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le bataillon de fusiliers 22 devient le

bataillon de fusiliers mécanisés 22.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le bataillon de carabiniers 1 devient le bataillon mécanisé de carabiniers 1.

Depuis sa création en 1874, la division de campagne 2 a joué un rôle prépondérant sur le Plateau, entre le Jura et les Préalpes. L'avenir se dessine en faveur d'une armée toujours plus mobile, dont la modularité deviendra l'une des composantes essentielles. La division de campagne 2 sera dissoute le 31 décembre 2003, après cent trente ans d'existence...

P.-A. S.

### Sources.

Archives de la division de campagne 2.

«Trente ans de la division de campagne 2», *Bulletin de la Société militaire de Genève* 6/1991.

*La deuxième division. Racines et continuité. 1803 - 1961 - 1986*. La Chaux-de-Fonds, Courvoisier, 1986.

Greub, Frédéric: «Entretien avec le divisionnaire Greub», *Revue militaire suisse*, avril 1993, p. 13.

Herren, Jean-Jacques: *Division de campagne 2. 1961-1991*. Genève, Pfirter, 1991.

Pedrazzini, Dominic: *L'évolution de la pensée militaire à travers les structures de la 2<sup>e</sup> division*. Colombier, 1986.